



MIRELA
Habitations partagées



RAPPORT 2024

Lumière sur les habitations partagées et les cohabitations

Ce rapport de pratiques est offert par et pour les organismes
d'habitations partagées ou de cohabitations.

Sommaire

Les organismes	5
Pour une viabilité financière à long terme	6
Soutiens et subventions	8
Engagement communautaire	10
S'approprier le concept d'habitation partagée	11
Suivis, limites et autres services ?	16
Conclusion	20
Coordonnées des organismes	22
Autres références	23
Remerciements	23

Introduction

« Ça génère beaucoup de joie de voir du soutien et de l'amitié ».

Ce rapport de pratiques répond à des questions que se posent les organismes d'habitations partagées. Les citations qui le ponctuent font entendre les voix des personnes-ressources des organismes qui ont offert de leur temps pour permettre l'élaboration de ce document.

Une philosophie de l'entraide préside dans le concept d'habitation partagée (ou cohabitation). « *Mettre sur pied un service pour favoriser des cohabitations harmonieuses* », c'est transformer cette philosophie en offre pour le public.

« *Quand on voit les jumelages, ça génère beaucoup de joie de voir du soutien et de l'amitié* ». Des consultations ont été faites qui montrent que nos organismes répondent aux besoins de la population, « *alors ça, c'est encourageant* ».

En Gaspésie, par exemple, les *Habitations partagées Avignon* sont nées en 2023 d'une implication préalable dans tous les chantiers liés au logement. Cette implication en l'occurrence a permis de cibler « *la densification douce comme une voie et donc d'optimiser le cadre bâti* ». La densification douce, à savoir « *ajouter des unités de logement au sein du cadre bâti existant* », supposerait de modifier les maisons et logements pour accueillir un ou une cohabitante. Sans passer par ces étapes, mais guidées par la même conscience d'un besoin et l'esprit d'entraide, il nous est déjà possible d'agir citoyennement et immédiatement avec des projets comme ceux portés par les organismes d'habitations partagées ou de cohabitations, pour imaginer ensemble des solutions à la crise du logement.

« Il faut en parler à tout le monde parce que tout le monde est touché ou connaît quelqu'un qui est touché par la crise du logement ».

Les habitations partagées ou cohabitations : c'est pour qui et comment ça marche ?

Ce rapport de pratiques est offert par et pour les organismes d'habitations partagées ou de cohabitations. Nos organismes soutiennent, jumellent, accompagnent et suivent des futures personnes hébergées ainsi que des personnes hôtes qui s'engagent dans un projet de partage d'habitations ou de cohabitations¹.

Les habitations partagées : une alternative de logement sur laquelle compter !

Une table ronde et des entretiens mandatés par *Habitations partagées Mirela* ont réuni nos organismes en avril 2024 pour renforcer les liens qui nous unissent, nous mutualisons. L'entraide est au cœur de l'habitation partagée, et mutualiser les savoirs expérientiels de nos organismes participe à promouvoir cette nouvelle alternative. Nous souhaitons que le concept de cohabitation et d'habitation partagée soit toujours plus connu de tous et toutes au Canada.

Nos ambitions communes

Nos services vont au-delà de la prestation de services marchande. Ils reflètent les engagements pour des valeurs humaines d'écoute et d'accompagnement, de *care*. Une autre alternative au logement doit être compatible avec les besoins urgents d'aujourd'hui : nos besoins de liens à tout âge, nos besoins d'accompagnement dans les transitions de vie et en particulier pendant le processus de vieillissement, pendant nos études, ou pendant nos processus migratoires, par exemple, et notre besoin à tous et toutes d'accès à un logement abordable et qui garantisse notre sécurité. Dans ce sens, nous avons tout à gagner à nous entraider.

¹ À noter qu'ici les concepts d'« habitation partagée » et de « cohabitation » sont employés comme équivalents. Certains organismes préfèrent l'un que l'autre, mais tous y voient un concept similaire à promouvoir comme une alternative de logement qui fait particulièrement sens dans les conditions d'accès au logement, de démographie et de besoins sociaux répertoriés.

Les organismes réunis pour l'élaboration de ce rapport offrent des services en français (et quelques fois également en anglais). Ils sont des organismes à but non lucratif.

Les voici par ordre alphabétique.

VISITEZ NOS SITES INTERNET !

COHABITATION SAGUENAY

→ [Lien du site](#)

COMBO2GÉNÉRATIONS

→ [Lien du site](#)

**HABITATIONS PARTAGÉES
AVIGNON HOME SHARING**

→ [Lien du site](#)

HABITATIONS PARTAGÉES MIRELA

→ [Lien du site](#)

LA MAISONNÉE

→ [Lien du site](#)

**LES HABITATIONS PARTAGÉES
DE L'OUTAOUAIS**

→ [Lien du site](#)

IL NOUS FAUT :

des financements, des personnes hôtes et des personnes hébergées.

Pour que les offres des organismes et de celles et ceux qui les portent soient pérennes, nous avons besoin de financements. Nous avons aussi grand besoin de sensibilisation, d'éducation populaire afin de familiariser le public à cette alternative de vivre-ensemble gagnante pour tous et toutes.

Le temps long des habitations partagées

La crise du logement impacte toute la société. Cependant, nous retenons une spécificité des habitations partagées. Pour trouver une habitation partagée, il faut un temps d'écoute, de vérification, de suivis. S'engager dans ce processus et ses étapes suppose donc un temps plus long (accompagné avec bienveillance) pour une solution qui ne sera pas immédiate, mais qui aura un grand nombre de bienfaits.

Pour une viabilité financière à long terme

« Le logement devrait être une priorité au niveau des actes de financement de nos régions et de nos villes. »

Comme le souligne [Homeshare international](#), organisme de référence dont nous avons consulté la documentation, la question financière est épineuse pour nos organismes :

« *Should the charitable nature which predominates among programs be strengthened? If so, how? Overall data point out a potential struggle between an altruistic approach to these programs and the need to make them financially sustainable* ». ²

Les limites du bénévolat

Les organismes fonctionnent souvent pendant plusieurs années essentiellement sur la base du bénévolat. Dans certains cas, peu de dépenses matérielles sont engagées, outre celles que supposent le développement du site Web, les assurances et le téléphone. Cependant, tout le travail de soin et d'accompagnement, d'écoute et de suivis, mais aussi de veille, de développement communautaire, de promotion, n'en reste pas moins du temps de travail, qui peut aller jusqu'à 30 heures par semaine et cela même lorsque l'organisme fait un petit nombre de jumelages. Comment, dans ce contexte, justifier les besoins financiers dans le cadre des demandes de subventions ? Un comptable agréé ou un trésorier qui accepterait de vérifier le budget bénévolement parce que le projet l'intéresse peut être une solution initiale et ainsi faciliter la formulation des demandes de subvention.

Une cotisation ?

Même quand nos organismes sont bien financés, comme c'est le cas pour deux des partenaires de ce rapport de pratiques, une cotisation annuelle peut être demandée. Pour nos bailleurs de fonds, cela permet de faire valoir qu'il y a une participation de la part des usagers. Certains organismes ne demandent pas de cotisation, d'autres demandent une cotisation de 20 \$ ou encore de 250 \$ annuels, quelques fois nécessaires à leur survie lorsque les subventions sont inexistantes et que le bénévolat bat son plein.

² <https://homeshare.org/wp-content/uploads/HIRAG-Fact-sheet-1-Business-models-2016.pdf> (Cf. la section « Further reflections »)

³ MRC : les municipalités régionales de comté au Québec.

La période pilote

En période pilote, les projets obtiennent dans certains cas des financements qui viennent assurer les frais de démarrage. Mais comment dépasser la période pilote ? Même lorsqu'un financement fédéral est obtenu, l'enveloppe de financement fédéral est renouvelée tous les ans ou tous les deux ou trois ans. Or, les retards dans l'attribution des fonds sont fréquents. Lorsque ce sont les MRC³ qui financent, il arrive souvent qu'elles ne financent pas la récurrence. Cela signifie qu'il est nécessaire dans tous les cas d'envisager plusieurs sources de financement concomitantes.

Certaines MRC (comme celle d'Avignon) « veulent continuer à financer le projet de façon permanente ». Dans la Baie des Chaleurs (région touristique), par exemple, il existe une « grande pression sur la location longue durée ». C'est donc « un besoin qui avait été nommé depuis longtemps au chantier régional, en habitation ». Il arrive ainsi qu'il y ait tellement d'écho dans la communauté que cette offre devienne une priorité au niveau des axes de financement dans la MRC. Mais s'agit-il d'un engouement de départ ou s'inscrira-t-il dans la continuité ?

Lorsque l'offre de l'habitation partagée est une des offres d'un centre communautaire (comme à *La Maisonnée*), l'organisme peut quelques fois utiliser ses fonds de financements afin de faire face aux délais et de garder la personne chargée des habitations partagées. Il est clair que d'autres fonds sont nécessaires. À *La Maisonnée*, par exemple, le projet (au stade continu de projet pilote renouvelé) a été initié en 2008 en pleine crise du logement avec l'idée de placer deux personnes dans un logement pour pallier le manque de logements. Depuis 2013, le service a été repensé, mais il s'agit d'un service parmi d'autres, sous une ombrelle qui répond aux besoins des nouveaux arrivants, ce qui permet d'aller chercher d'autres financements.



Les soutiens et subventions fédérales, provinciales, municipales et des réseaux d'organisations charitables.

Nous portons des projets de vivre-ensemble qui font sens, mais nous voulons que ces projets soient viables au-delà de la phase du projet pilote. Comment assurer la viabilité financière de nos organismes d'habitations partagées à long terme ?

Voyons du côté de :

→ AIDE AUX AÎNÉS CANADA

→ [RESSOURCE](#)

Il s'agit du réseau mondial d'aide aux aînés : la mission d'*Aide aux Aînés Canada* est de soutenir les initiatives communautaires par le biais de partenariats. À noter que l'organisme finance *Canada Homeshare*.

→ PROJET MADA AU QUÉBEC

(programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés*)

→ [RESSOURCE](#)

→ AFFAIRES FRANCOPHONES

Programme d'appui à la francophonie canadienne, francophonie Québec-Ontario (pour des projets de partenariats)

SQRC

→ [RESSOURCE 01](#)

→ [RESSOURCE 02](#)

NEWS ONTARIO

→ [RESSOURCE](#)

ONTARIO

→ [RESSOURCE 01](#)

→ [RESSOURCE 02](#)

→ MIFI ET PSM

Le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration au Québec et son Programme de Soutien à la Mission

→ [RESSOURCE](#)

→ AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

→ [RESSOURCE](#)

→ NOUVEAUX HORIZONS

Programme pour les aînés

→ [RESSOURCE](#)

→ LE MINISTÈRE DES SERVICES AUX AÎNÉS ET DE L'ACCESSIBILITÉ (ONTARIO)

→ [RESSOURCE](#)

→ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET SON PSOC (QUÉBEC)

Programme de soutien aux organismes communautaires

→ [RESSOURCE](#)

Si vous êtes un organisme d'habitations partagées et que vous nous lisez, rejoignez-nous pour agrandir la liste !

Les habitations partagées au cœur d'un engagement communautaire financé

Lorsqu'un organisme obtient des financements comme c'est le cas par exemple d'*Habitations partagées de l'Outaouais*, qui existe depuis plusieurs décennies, ou comme *Cohabitation Saguenay* (depuis 1987), il acquiert aussi des responsabilités correspondantes. Son travail communautaire est alors reconnu et valorisé par des financements, mais aussi attendu. Il doit en rendre compte.

Une équipe employée peut diriger la planification stratégique, faire du développement communautaire, des demandes de subventions et, bien sûr, des évaluations, des jumelages, des suivis, mais aussi de l'éducation populaire, de la communication et de la publicité. Elle est à même de se doter d'une politique salariale. C'est le cas, par exemple de *Cohabitations Saguenay* qui est financé par :

« L'agence de la santé » soit le **Ministère de la Santé et des Services Sociaux à travers de CIUSSS⁴** (bailleur de fond principal et récurrent) :

➔ [Lien du site](#)

La société d'habitation du Québec :

➔ [Lien du site](#)

Centraide :

➔ [Lien du site](#)

La Ville de Saguenay :

➔ [Lien du site](#)

Dans un premier temps, *Cohabitation Saguenay* (anciennement Les Habitations partagées du Saguenay) était une initiative de [l'AQDR⁵](#). Cependant, avant d'obtenir les financements du CIUSSS du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, il a plusieurs fois dû interrompre ses activités, fermer souvent l'été pour économiser, etc. Être reconnu par le Ministère de la santé et des services sociaux comme étant un organisme de « santé et services sociaux » est important. Le ministère de la Santé et des Services Sociaux au Québec, à travers le PSOC⁶ ou autres instances équivalentes sur nos territoires de même que nos regroupements (tables de regroupements communautaires) devraient nous permettre d'avancer vers cette reconnaissance afin de consolider nos structures respectives.

Une fois financés, nos organismes exercent des responsabilités propres aux OBNL. Ils doivent ainsi respecter les critères de l'action communautaire autonome, ce qui signifie d'autres missions dont il faut rendre compte. Cependant, il faut souligner que ces critères sont certes imposés par les bailleurs de fond, mais qu'ils font aussi partie de l'essence des organismes communautaires.

Par exemple, lorsque le CIUSSS finance, il demande de respecter 4 critères :

1. S'occuper de la vie associative

2. S'occuper de la mobilisation

3. Œuvrer dans le sens de l'éducation populaire

4. Participer à la concertation (plusieurs tables de concertation).

Les logements gratuits

Certaines personnes hôtes offrent parfois leur logement pour aider (et bénéficient d'aide sous forme de petits services concertés, de la part des personnes hébergées). Pour autant, le travail d'accompagnement et de suivi de l'organisme, lui, continue même dans de tels cas.

S'appropriier le concept d'habitation partagée ou de cohabitation

Qui ?

Qui est concerné ? Cela peut être, par exemple, deux personnes qui décident de vivre ensemble ou un parent monoparental qui a envie d'avoir un coup de main. Ou encore, deux personnes plus jeunes qui ne souhaitent pas passer par Facebook ou Marketplace et devoir trier un grand nombre de réponses, sans savoir sur qui elles tomberont ou encore des personnes âgées isolées.

Les territoires immenses

Lorsque les territoires sont immenses, comme c'est le cas dans la Baie des Chaleurs par exemple, même si des jumelages potentiels sont envisageables, les gens sont souvent trop éloignés. Si traverser une MRC de la Gaspésie ou une grande métropole comme Montréal ou Ottawa peut prendre 1h 15, réussir à jumeler dépendra aussi des quartiers ou zones de vie (des milieux de vie et d'activités) des personnes intéressées. L'idéal semble donc être de multiplier les personnes intéressées pour augmenter les chances de réussir des jumelages.

Gageons donc que densifier le réseau permettra aux jumelages d'exister. Encore une fois, les échos médiatiques, l'éducation populaire, la sensibilisation devraient le permettre.

Agrandir le public

Du fait des démographies variables sur nos territoires et régions canadiennes, un déséquilibre personnes hôtes/personnes hébergées est fréquent. « *Un bassin* », ou « *une banque de données* » de personnes intéressées, inscrites ou de membres (selon le terme préféré par l'organisme) ne signifie pas pour autant que les jumelages se feront. Pour qu'un jumelage puisse avoir lieu, il faut un bon « *match* », à savoir une compatibilité de besoins et un logement adéquat. Ces compatibilités de besoins et l'adéquation du logement sont évaluées à travers des temps de rencontre (téléphoniques, dans le logement, par courriel), des temps d'écoute permettant d'affiner la compréhension des besoins de chacune et chacun.

L'écho dans la communauté

L'importance de l'écho dans la communauté est soulignée unanimement. Le concept n'est pas connu partout; le diffuser à travers la ville mais aussi dans la ruralité permet d'agrandir le bassin. Par exemple, *Mirela* souhaite se faire connaître dans la région d'Ottawa, mais aussi dans la ruralité ontarienne : « *On se promène et on parle de l'habitation partagée* ».

⁴ Il s'agit d'un Centre intégré universitaire. Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/ciuss-et-ciuuss>.

⁵ L'AQDR est l'association Québécoise de Défense des Droits des personnes Retraitées et préretraitées.

⁶ PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires - <https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/partenaires-du-systeme/programme-soutien-organismes-communautaires-psoc/>

Faire adopter le concept par la communauté

« Des fois, ils nous disent qu'ils ont entendu parler de nous à la télé, puis, je me dis 'mais comment ça, on n'a pas d'annonce' ! »

« C'est souvent les enfants qui en ont entendu parler, qui sont les proches aidants, qui sont un peu fatigués, qui ont besoin d'aide, de support ».

« Ils se disent alors : 'ce serait une idée' ! »

Où ?

Lorsqu'un organisme est financé, il peut rémunérer une personne pour se charger d'une partie de la communication. Or, « Plus les gens le savent, plus les gens en parlent ».

Alors voici une liste non exhaustive de suggestions de lieux vers lesquels ces efforts de communication iront :

« Invitez-moi au café, au bingo ou n'importe où, je vais y aller ! »

« Cherchez les salles communautaires, toutes les instances communautaires et événements communautaires, comme les diners et souper de fêtes »

Le journal Métro

Le journal le quartier

Les babillards

Les pharmacies

L'hôtel de ville

Les chantiers

Les tables de concertation

Les Assemblées Générales

Les centres de vie active pour aînés (50+)

Les Associations pour aînés
(Club Richelieu, Chevaliers de Colomb, etc.)

Les Fédérations des aînés (comme la FARFO)

Informer

Participons aux instances régionales des jeunes, de la famille, de l'enfance, des aînés, de la déficience intellectuelle, aux clubs des 50 ans et plus en régions éloignées, aux bingos et à toutes les activités sociales.

Informons toutes les municipalités (au niveau politique et administratif) en demandant aux directions générales de parler à leurs employés de première ligne de sorte que lorsqu'une personne se présente, l'employé est au courant. Parlons avec les maires, mairesses, conseillers et conseillères municipales.

Quelle place pour les médias sociaux ?

Les publicités payantes sur les médias sociaux portent leurs fruits, même si « *avec les personnes plus âgées, la littéracie numérique est souvent un enjeu* ». Les réseaux (surtout Facebook) et le site internet, « *permettent aussi aux autres organismes de nous connaître* ». À noter que lorsqu'un organisme traverse les décennies, son image, ses couleurs évoluent.

« *Les réseaux sociaux, faut les utiliser* »

C'est parfois l'entourage qui repère l'option des habitations partagées pour un proche.

Les forums et les foires de services pour aînés

[Le Forum organisé par Intergénération Québec](#) en mars 2024 a été mentionné par tous et toutes. Beaucoup de demandes ont été reçues à la suite de ce forum pour obtenir plus de détails sur la cohabitation.

Que nos organismes soient référés

Si on n'est pas accueilli par des plus gros organismes, ou référé dans le cadre d'un forum, par exemple, le public reste craintif. En ce qui concerne le public aîné, « *s'il y a des choses organisées pour lui, et là, on est là, ça leur donne un peu plus confiance* ». Des feuillets d'informations peuvent également être déposés ou affichés dans les centres communautaires. Des kiosques d'informations ou des présentations aident à devenir une référence.

Consulter la population

Organiser des focus-groupes ou groupes de discussion et faire appel à la population, organiser des consultations pour recueillir les besoins de la communauté est aussi une façon de se faire connaître.

Participer aux tables de concertation

« *On a beau avoir une connaissance des enjeux, il faut avoir le respect des gens qui connaissent à fond le territoire.* »

S'il fallait ne citer qu'un élément phare concernant la diffusion du concept des habitations partagées, ce serait les tables de concertation, mentionnées unanimement par les organismes. Il s'agit de lieux clés au niveau de la ville/municipalité. Recevoir leurs infolettres, être membres de comités, y siéger, c'est donner une chance à nos organismes de ne pas être oubliés, d'être référés ainsi que de continuer de sonder les besoins et ressources toujours changeants de la communauté. Pour reprendre après la pandémie, tous ont dû se promouvoir en allant dans les tables de concertation (la table de soutien aux aînés, la table de retraités, le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa etc.). « *C'est ça qui fait le succès, c'est de concerter avec les partenaires* ».

Les partenariats

« Les partenariats, c'est essentiel : de parler avec les organismes ». Faire partie d'un regroupement est fondamental. « Si tu es un nouvel organisme, même s'il est bénévole, il faut t'inscrire à un regroupement ». Les regroupements et les Comités d'administration (CA) de regroupements peuvent prodiguer beaucoup de conseils et nous permettre de nous relier (de réseauter) avec les autres organismes, ou encore d'accéder à des informations sur les financements. Il n'existe pas encore de regroupements d'habitations partagées « donc, nous on est membre de la CDC de Chicoutimi, de la CDC⁷ de Jonquière », confie *Cohabitation Saguenay* : « Ils nous donnent du jus ! ».

Dans certaines régions, comme le souligne *Habitations partagées Avignon*, des groupes-ressources en logement collectif peuvent être sollicités et consultés pour du soutien. Le *Groupe-ressource en logement collectif*⁸ qui se trouve dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par exemple, est un OSBL dédié à l'habitation sociale et communautaire. Il agit sur le développement, la gestion et la rénovation avec les partenaires et promoteurs sans but lucratif que sont les coops, les OSBL (OBNL) et offices d'habitation.

Certains services d'habitations partagées sont un service parmi d'autres, comme c'est le cas à *La Maisonnée*. Cela permet de connecter les besoins qui émergent des autres services. C'est ce qui explique aussi qu'à *La Maisonnée*, les pratiques d'habitation partagée ont évolué avec l'évolution des besoins soulignés par les autres services offerts. Dans ce sens, *La Maisonnée* est amenée à œuvrer pour des jumelages dans le cadre de la collocation ou hors collocation : « On accueille le jumelage interculturel. C'est financé par le ministère de l'Immigration. On ne parle pas de cohabitation mais les gens font une activité commune ».

Témoigner

Dans un esprit d'éducation populaire, sensibiliser le public à l'existence de l'alternative des habitations partagées est important. Il n'y a rien de mieux que les expériences réussies pour générer de la confiance.

- **Profitons du « bouche à oreille »**. Il s'agit du mode de diffusion le plus impactant : il génère de la confiance et de l'engagement.
- **Faisons la fête aux jumelages** : au bout de 10 jumelages par exemple, on peut le souligner et le célébrer, avec des témoignages.
- **Utilisons l'infolettre** pour « mettre de l'avant les réussites qu'on a eues, les jumelages qui ont fonctionné plus de 6 mois, plus d'un an... ou plus ! ».
- **Rendons visibles les succès sur les réseaux**.
- **Utilisons le storytelling** (récit d'expérience) pour aider à diffuser le concept et que les gens se projettent dans l'expérience vécue par d'autres avant eux.

⁷ CDC : Corporation de développement communautaire. Elles œuvrent pour le développement de projets communautaires.

⁸ <https://www.grcgjm.com>

Recruter : d'autres idées ?

RAPPROCHONS-NOUS :

Des organismes qui s'adressent aux personnes souhaitant travailler en région (dans les plus grandes villes) afin de créer des partenariats;

Des cégeps qui se retrouvent avec des étudiants et étudiantes qui annulent leur inscription, faute de logement;

Des collèges et universités pour le succès de l'expérience étudiante;

Des employeurs et employeuses qui ne peuvent pas recruter faute de logement.

« On veut pignon sur rue »

Les *Habitations partagées de l'Outaouais* « voudraient faire des cafés-rencontres pour que les gens qui sont des accueillants se rencontrent et expliquent comment ça va », pour de l'échange et du soutien. Avec un autre organisme, ils cherchent un espace pour être sous le même toit et offrir des services auprès des personnes âgées.



Suivis, limites et autres services ?

Boîte à outils

Des systèmes permettent de mettre en ligne un formulaire d'inscription à l'offre d'habitation partagée de l'organisme, sur le site Web, et d'obtenir une notification. Puis, vient un processus de vérifications comportant des étapes à respecter :

La vérification des antécédents judiciaires

La collecte de références

Il est possible de se doter d'un Google Drive entreprise pour travailler sur des documents partagés. Le téléphone fixe peut être une application sur le téléphone cellulaire afin de pouvoir être mobile et transférable. On peut ainsi travailler de la maison ou travailler au bureau.

[Zoho](#) est mentionné comme une option de système informatique (plateforme) qui permet de mettre en ligne toutes les données. Le coût est de 5000 dollars. [Zoho](#) permet d'écrire des notes au dossier, de détailler les suivis, de s'attribuer des tâches. [Cohabitation Saguenay](#) l'a mis en place après 30 ans d'existence ! Pour les évaluations, visites, suivis de jumelage, ou suivis tout court (« est-ce qu'il y a eu un changement de situation ? »), pour les prises de nouvelles (car « souvent il y a des besoins autres que le logement »), c'est pratique. Pendant les jumelages, les personnes peuvent appeler pour des soucis, de la médiation. « On est toujours là dans le processus, que ça se passe bien ou pas », « en constant suivi ». Quand les personnes sont jumelées, dépendamment de l'autonomie de la personne, un suivi sera fait chaque semaine, chaque mois.

Une entente est établie avec les personnes et l'on suggère de la réviser tous les 2 voire 3 mois. « On garde toujours un lien avec eux ». L'organisme est garant de l'entente. Cela signifie, pour donner un exemple, que l'organisme jouera le rôle de tiers si nécessaire lors d'un litige important. L'organisme peut ainsi dialoguer avec les services de police et s'appuyer sur l'entente, le cas échéant.

Il est proposé de faire un questionnaire de rétroaction où de discrètes mais grandes nouvelles peuvent se révéler telles que « je dors mieux, je me sens mieux » comme le relève [Combo2générations](#). Les bienfaits relevés sont autant d'arguments pour de futures demandes de subventions.

Lorsqu'il y a beaucoup d'appels (par exemple, 3 par jour), l'évaluation devient importante et il faut quelques fois référer à d'autres services. « Il y a énormément de détresse et de vulnérabilité en ce moment : le besoin va bien au-delà du besoin du logement puis de briser la solitude ». Dans ce cas, un premier appel n'est plus une inscription mais une pré-évaluation. La question guide proposée est alors : « Est-ce que vous pouvez correspondre à la cohabitation ? ». Une telle conversation durera facilement une heure.

Concernant les personnes hôtes, il faut également faire une vérification de la maison, s'assurer que les installations soient sécuritaires et salubres.

Quelques fois référées par le CLSC⁹, les personnes peuvent, au fur et à mesure du processus, se rendre compte que cohabiter, ce n'est peut-être pas la bonne solution pour leur problème ou leur défis (la question guide à garder en tête est : « Est-ce que le besoin correspond à ce qu'on offre ? »).

⁹ Au Québec, Le Centre local des services communautaires : <https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/clsc>

Le suivi à long terme: l'éducation populaire pour trouver des solutions tangibles à long terme

« Accueillir quelqu'un chez vous, ça demande une certaine résilience, ce n'est pas tout le monde qui l'a, c'est pas tout le monde qui est prêt à faire ça ! »

souligne [Combo2générations](#).

Il est nécessaire d'expliquer ce que c'est qu'habiter ensemble. Au moment d'évaluer les besoins, [Cohabitation Saguenay](#) fait des mises en situation et pose beaucoup de questions afin que la personne qui s'engage soit bien consciente de l'investissement que représente la cohabitation. Ajoutons que « Pour qu'une cohabitation marche, il faut vraiment que ce soit un besoin autre que le besoin financier. »

La future personne hébergée idéale n'existe pas, surtout s'il y a stigmatisation de l'étudiant ou étudiante, du ou de la jeune ou du ou de la nouvelle-arrivante. [Cohabitation Saguenay](#) a donc déjà fait des ateliers sur les préjugés envers les personnes âgées ou envers les personnes étudiantes. C'est un travail de tous les instants. Valérie, qui se charge des jumelages dans l'organisme, pratique au quotidien ce qu'on pourrait qualifier avec sa collègue Murphy de « micro-éducation populaire afin d'ouvrir la porte sur le futur ».

Par exemple lorsqu'une personne âgée est très autonome et ne veut pas d'aide parce qu'elle le perçoit comme un aveu de faiblesse, il est difficile de montrer la vertu de l'entraide. Pourtant « il y a plein d'endroits où les personnes âgées vont vivre en bigénérationnel, même chez leurs enfants ». Cette mentalité doit changer pour le bien de tous et de toutes car, actuellement, « ce qu'on vit, c'est complètement le contraire de la cohabitation ».

La peur, les préjugés envers les jeunes sont des freins. « Avec tout ce qui se passe dans le monde, les personnes âgées ont peur ». Des questions simples peuvent quelques fois aider à se concentrer sur les besoins:

« Aimeriez-vous que quelqu'un fasse votre épicerie ? »; « Aimeriez-vous que quelqu'un fasse votre jardinage ? ».

Les limites de l'habitation partagée

Lorsqu'une personne contacte les organismes et que son besoin d'écoute est très grand ou que ses défis de santé mentale ou de consommation de substances sont envahissants, il peut être nécessaire de la référer. Cela fera partie du processus pré-évaluation.

Lorsqu'une personne âgée a des besoins très grands (parce que les personnes attendent souvent que les besoins soient très grands), il est nécessaire de rappeler qu'il ne s'agit pas de proche-aidance. Les assurances ne seraient d'ailleurs pas d'accord. Si une personne tombe, par exemple, la personne hébergée ne doit pas la lever mais plutôt appeler les secours.

« On n'est pas un proche-aidant, pas un infirmier, pas un préposé aux bénéficiaires, on est simplement un bon voisin ».

Malgré tout le suivi, les organismes ne sont pas garants à cent pourcent de la sécurité de la personne, même s'ils essaient de la rassurer avec toutes les balises déjà mentionnées.

Offrir d'autres services ?

Les actions menées par les organismes d'habitations partagées sont des services d'écoute, de concertation, d'accompagnement, de jumelage, de suivi, de médiation. Nos organismes œuvrent aussi souvent, par exemple, pour le maintien des personnes âgées à domicile. Ils soulagent des souffrances liées à l'isolement. Ils répondent aux besoins des jeunes, des personnes âgées, nouvelles-arrivantes, en assumant notre interdépendance comme fondamentale. Nous pensons que ces arguments devraient en soi peser pour obtenir du financement.

Le problème est que, souvent « *Les subventions ont été données en fonction des activités organisées pour les personnes âgées. Or, on n'est pas une activité, on est une habitation !* ». Cette exclamation résume bien l'invisibilisation des tâches d'écoute, de soin, d'accompagnement menées par les personnes-ressources des organismes, souvent des femmes. Il suffit pourtant de voir la quantité d'actions suggérées dans ce rapport de pratiques pour voir l'étendue des services que supposent les habitations partagées. *Visibilisons-les ensemble !*

Des exemples de « services complémentaires »

Certains services pourraient être générateurs de revenus afin d'aider à la viabilité de l'organisme.

C'est le cas, en particulier, du service d'aide à la recherche de logement, comme service complémentaire. Les organismes d'habitations partagées pourraient être un intermédiaire qui sécurise les locataires et les propriétaires, les personnes cohabitantes, en créant plus de possibilité de logements.

Autre exemple : *Habitations partagées de l'Outaouais* a mis en place le service « *Les bons compagnons* » avec des bénévoles. L'initiative a surgi d'une concertation avec les partenaires pendant la pandémie. Il s'agit de services de déménagement afin d'aider à quitter son milieu. Actuellement, il y a 3 demandes par semaine ! Ce service complémentaire ne coûte rien puisque des bénévoles interviennent et le centre hospitalier de la région offre les boîtes. Des financements ont été obtenus pour démarrer le projet et donc, des outils ont pu être créés. L'organisme offre un accompagnement des personnes qui ne peuvent pas rester dans leur milieu et doivent aller en résidence, quand la cohabitation ne

convient plus. Reste que « *tous les services qu'Habitations partagées de l'Outaouais offre, c'est en matière d'habitation et de logement* ». Des ententes sont signées pour obtenir quelques fois des coûts abordables dans les résidences, par exemple. En parlant avec les agents de location des résidences, mais aussi en toute transparence avec les personnes âgées, en se déplaçant pour un long moment d'écoute à leur domicile, afin de leur trouver une place de résidence privée qui corresponde à leurs besoins réels et leur éviter des déménagements, les personnes seront à la bonne place et pourront y rester longtemps.

Formaliser d'autres services permet d'« *ouvrir les œillères des financements* ». Pour certains, « *Le succès des habitations partagées, c'est de ne pas seulement avoir des habitations, mais d'avoir d'autres services* ».

Réévaluer les besoins pour relancer des services ?

À *Habitations partagées de l'Outaouais*, il a été possible financièrement de créer un poste d'agent de recherche en développement et innovation sociale qui siège également au niveau du comité *Intergénération Québec*. L'agente va chercher de l'information quand il y a des forums et fait des revues de presse. Son travail de recherche alimente l'organisme. Par ailleurs, un agent de développement communautaire est en place. « *Ils sont les piliers* ».



Conclusion

« J'aimerais vraiment ça, qu'on se crée une communauté de pratiques, qu'on se rencontre régulièrement, les gens qui sont dans la cohabitation, dans les habitations partagées avec un sujet par mois. Par exemple : les financements ».

Ces vœux sont partagés ! Il existe un groupe « *Cohabitation - communauté de pratiques* » sur [Facebook](#) qui compte 12 membres en juin 2024.

Nos organismes sont invités à s'y retrouver. Se rencontrer permettrait de parler le même langage. Des ateliers en développement personnel sont également proposés par Mirela et il est souligné que renforcer nos compétences en communication authentique ou communication non violente serait un atout. De bonnes idées pour grandir ensemble résident sans doute dans chacun des organismes.

Enfin, « *The key role of agency facilitation* »¹⁰ (Martinez et al., 2020, p. 11) n'étant plus à prouver, la question est posée de savoir s'il serait bon de se regrouper sous une ombrelle plus grande comme un réseau national d'organismes ou de services en habitations partagées ou cohabitations ? Pourrait-on ainsi envisager de se réunir pour demander une subvention à la [Fondation McConnell](#) en montrant que derrière les projets d'habitations partagées il s'agit en fait d'un problème systémique ?

¹⁰ Martinez, Laura, et al. "More Than Just a Room: A Scoping Review of the Impact of Homesharing for Older Adults." *Innovation in Aging*, vol. 4, no. 2, 2020, pp. igaa011-igaa011, <https://doi.org/10.1093/geroni/igaa011>

« Le logement est un déterminant sur la santé; un logement c'est plus qu'un toit c'est la chaleur humaine qui y règne ».

« Les solutions et porteurs et porteuses de projet du futur qui accompagnent ces solutions sont pluridisciplinaires ».

« La cohabitation fait partie de la solution mais n'est pas pour tout le monde, et n'est pas toute la solution ».

« L'enjeu systémique est celui des services d'accompagnement et de care non reconnus alors qu'ils répondent aux besoins des population et assurent leur bien-être ».

Coordonnées des organismes partenaires du rapport de pratiques

Cohabitation Saguenay

Murphy St-Gelais

Direction générale

✉ direction@cohabitationsaguenay.com

Valérie Vigneault

Intervention

✉ intervention@cohabitationsaguenay.com

🌐 cohabitationsaguenay.com

Habitations Partagées Avignon Home Sharing

Anne-Marie Courtemanche

Coordonnatrice

📞 (418) 759-0228

✉ info@hpa-ahs.ca

🌐 hpa-ahs.ca

La Maisonnée (organisme communautaire)

Victoria Niyazov

Coordonnatrice à la vie communautaire et bénévolat et loisirs

✉ victoria.niyazov@lamaisonnee.org

Anne-Virginie Boise

Intervenante sociale

✉ anne-virginie.boise@lamaisonnee.org

Combo2générations

Denise Tessier Trudeau et Isabelle Cazes

Coordonnatrices

✉ Combo2generations@gmail.com

🌐 combo2generations.com

Les Habitations partagées de l'Outaouais

Luciane Leme

Coordonnatrice au service de cohabitation

✉ lleme.hpou@videotron.ca

Pierre Gendron

Directeur général

✉ hpou@videotron.ca

🌐 habitationspartagees.ca

Habitations partagées Mirela

Participante, instigatrice et hôte de la table ronde ainsi qu'autrice de ce rapport

Megan Sicard

Présidente et cofondatrice

✉ presidence.hpmirela@gmail.com

Mireille Leroux

Co-fondatrice, chargée du jumelage, de l'accompagnement et du développement communautaire

✉ habitationsmirela@gmail.com

Mélanie Le Boursicot

Animation de la table ronde et des entretiens et rédaction du rapport de pratiques

✉ melanie.le.boursicot@gmail.com

Tristan Escobar

Coordination de la table ronde (stagiaire)

🌐 hpmirela.ca

Autres références

Les organismes ont leur expertise, leur savoir expérientiel, que nous avons voulu compiler et mettre de l'avant dans ce rapport. Il existe bien sûr en ligne un très grand nombre de références scientifiques, d'articles de presse mais aussi de guidages d'autres organismes à disposition du lecteur ou de la lectrice intéressée.

Cependant, la visée de ce rapport de pratiques n'est pas tant d'articuler ces références bibliographiques avec le résultat de notre mutualisation mais bien plus **d'offrir au lecteur ou à la lectrice un condensé personnalisé de nos expériences afin de nous relier dans des liens de confiance et de convivialité.**

Ainsi espérons-nous que ce rapport serve de pont d'accueil entre nos organismes et contribue à permettre aux organismes intéressés par l'habitation partagée de nous rejoindre.

SI VOUS EN ÊTES, VENEZ À NOTRE RENCONTRE !

Deux articles de presse parmi tant d'autres, pour continuer la réflexion

➔ [ICI RADIO-CANADA](#)

➔ [CBC NEWS](#)



Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes des organismes partenaires qui ont participé et offert des témoignages et des échanges riches d'idées, ainsi que des pistes de solutions face à un enjeu qui concerne toute la société.

De plus, nous voulons reconnaître le travail de l'équipe qui nous a aidé dans l'organisation et la tenue de la table ronde et plus particulièrement, Mélanie Le Boursicot qui a fait un travail exemplaire avec l'animation, les entrevues et la rédaction de ce rapport.

Finalement nous remercions [l'Atelier d'innovation sociale Mauril-Bélanger](#), qui a permis de financer ce projet à partir de son budget participatif (par et pour ses membres). Le budget participatif de l'Atelier est un moyen d'encourager ses membres à réaliser des activités qui favorisent de nouvelles pratiques sociales et d'engagement et à lutter contre les inégalités sociales et les différentes formes d'oppression.





MIRELA
Habitations partagées